

L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2017

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2017.

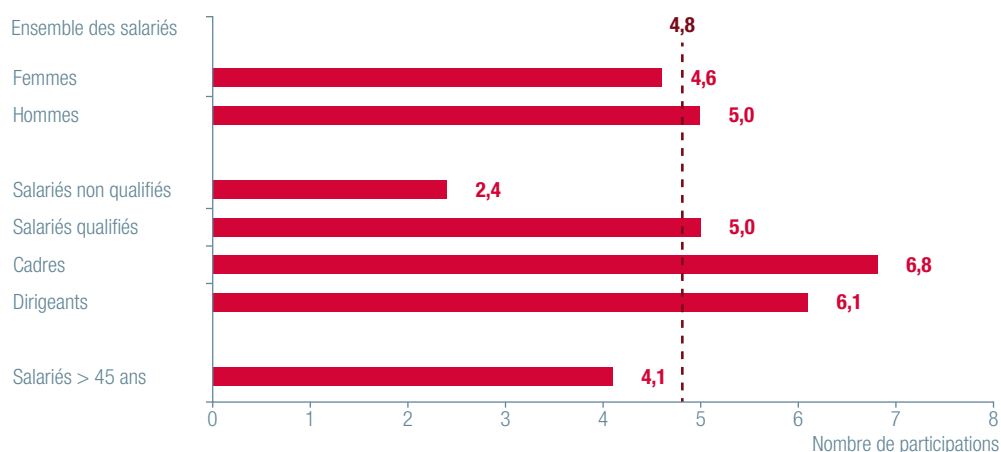
Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

La présente publication analyse l'accès à la formation des salariés en fonction des critères de participation des salariés et de durée des formations, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

En 2017, dans les entreprises qui sollicitent la participation de l'État pour le financement du plan de formation, les salariés suivent, en moyenne, 24,4 heures de formation, réparties sur 4,8 formations. Les hommes suivent davantage de formations que les femmes (5,0 contre 4,6), en particulier dans les entreprises de 1 000 salariés et plus (7,4 contre 4,6). Les cadres participent à plus de formations (6,8) que les dirigeants (6,1) et les salariés qualifiés (5,0). Les salariés non qualifiés suivent, en moyenne, 2,4 formations de moins que l'ensemble des salariés. Les femmes cadres et dirigeantes sont privilégiées (respectivement 7,6 et 8,0 formations, en moyenne), contrairement aux femmes non qualifiées (1,9 formation, en moyenne). Enfin, les salariés âgés de plus de 45 ans peuvent espérer participer à 4,1 formations.

Graphique 1

Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le statut professionnel – 2017



* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Les salariés participent à 4,8 formations ...

En 2017, les salariés participent, en moyenne, à 4,8 formations (**Graphique 1**).

La participation aux formations est la plus importante dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » avec respectivement, 7,5 et 7,4 participations, en moyenne, par salarié (**Tableau 1**). Le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » forme le moins avec 1,9 participation, en moyenne, par salarié.

Les salariés des très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) et des très petites entreprises (1 à 9 salariés) peuvent espérer suivre davantage de formations, avec respectivement 6,2 et 5,6 participations, en moyenne, par salarié (**Tableau 2**). Dans les entreprises de 20 à 249 salariés, le nombre moyen de participations par salarié est inférieur à quatre.

... d'une durée de 5,1 heures

En 2017, les formations durent, en moyenne, 5,1 heures.

Les formations sont les plus longues dans les secteurs « Construction » et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », en moyenne 7,9 heures. Elles durent moins de cinq heures dans les secteurs « Activités financières et d'assurance », « Agriculture et industrie » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

La durée des formations diminue à mesure que la taille des entreprises augmente. Les formations sont 2,4 fois plus longues dans les entreprises de moins de 20 salariés que dans celles de 1 000 salariés et plus.

Tableau 2

Accès à la formation des salariés selon la taille des entreprises – 2017

Nombre de salariés	Participation moyenne par salarié*	Durée moyenne des formations**
	en nombre	en heures
1 à 9	5,6	9,9
10 à 19	4,1	9,9
20 à 49	3,8	8
50 à 99	3,6	6,7
100 à 249	3,5	6,3
250 à 999	4,8	4,6
1 000 et plus	6,2	4,1

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

Source : Observatoire de la formation

Tableau 1

Accès à la formation des salariés selon le secteur d'activité des entreprises – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Participation moyenne par salarié*	Durée moyenne des formations**
		en nombre	en heures
A-E	Agriculture et industrie	6,4	4,0
F	Construction	2,8	7,9
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5	7,9
H	Transports et entreposage	5,6	6,8
I	Hébergement et restauration***	2,8	9,1
J	Information et communication	3,0	7,8
K	Activités financières et d'assurance	7,5	3,4
L	Activités immobilières***	5,7	7,2
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,4	4,3
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,9	6,4
P	Enseignement***	2,2	6,9
Q	Santé humaine et action sociale	3,1	6,2
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	4,5	5,9
	Tous secteurs confondus	4,8	5,1

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Une participation aux formations inégale entre hommes et femmes dans les entreprises de 1 000 salariés et plus

En 2017, les hommes suivent plus de formations que les femmes : en moyenne 5,0 formations, contre 4,6 (Graphique 1).

Les entreprises du secteur « Transports et entreposage » forment davantage de femmes, en moyenne 6,4 participations, contre 5,4 pour les hommes (Tableau 3). L'écart de participation à des formations entre hommes et femmes est le plus marqué dans le secteur « Agriculture et industrie » (7,0 formations pour les hommes, contre 3,5 formations pour les femmes).

Dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) et les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les hommes suivent plus de formations que les femmes, respectivement 2,8 participations et 0,6 participation de plus que les femmes (Graphique 2). À l'inverse, dans les entreprises de 10 à 999 salariés, les femmes suivent davantage de formations que les hommes.

Tableau 3
Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le secteur d'activité des entreprises – 2017

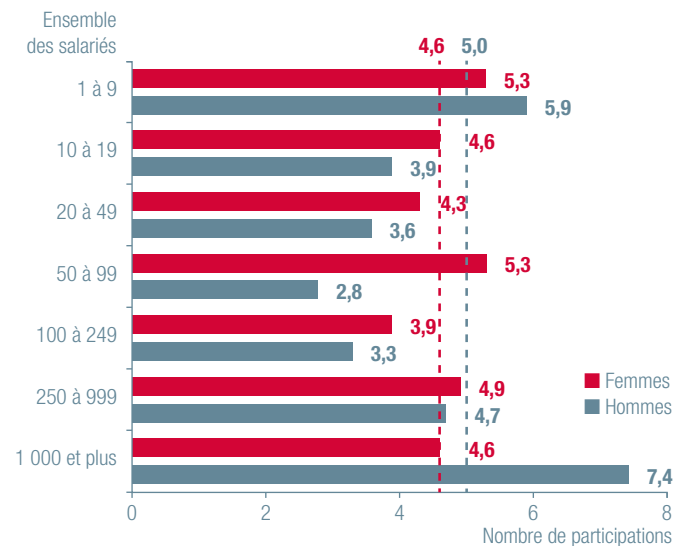
Nace Rév.2	Secteur d'activité	Hommes	Femmes
A-E	Agriculture et industrie	7,0	3,5
F	Construction	2,8	3,1
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,2	3,0
H	Transports et entreposage	5,4	6,4
I	Hébergement et restauration**	3,3	2,4
J	Information et communication	3,0	3,3
K	Activités financières et d'assurance	7,5	7,5
L	Activités immobilières**	4,9	6,6
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,2	7,7
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,9	1,9
P	Enseignement**	2,4	2,2
Q	Santé humaine et action sociale	3,2	3,1
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	3,8	4,9
Tous secteurs confondus		5,0	4,6

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 2
Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et la taille des entreprises – 2017

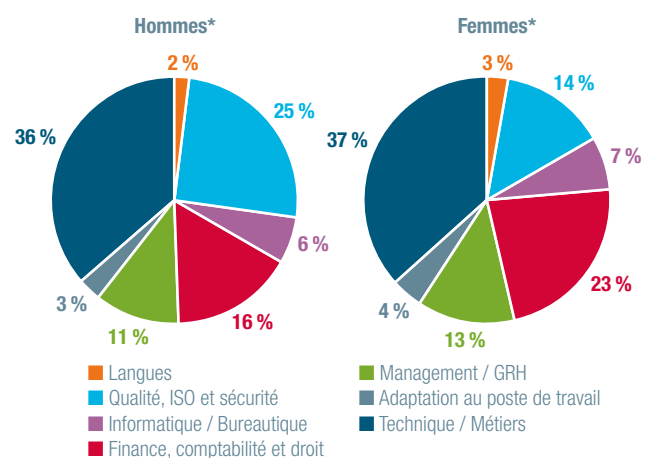


* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Plus d'un tiers des formations suivies par les hommes et les femmes sont des formations en « Technique/Métiers » (Graphique 3). Les femmes participent davantage à des formations en « Finance, comptabilité et droit », 23 % des formations suivies, contre 16 % pour les hommes. Les hommes suivent plus de formations en « Qualité, ISO et sécurité », 25 % des formations suivies, contre 14 % pour les femmes.

Graphique 3
Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le sexe (en %) – 2017



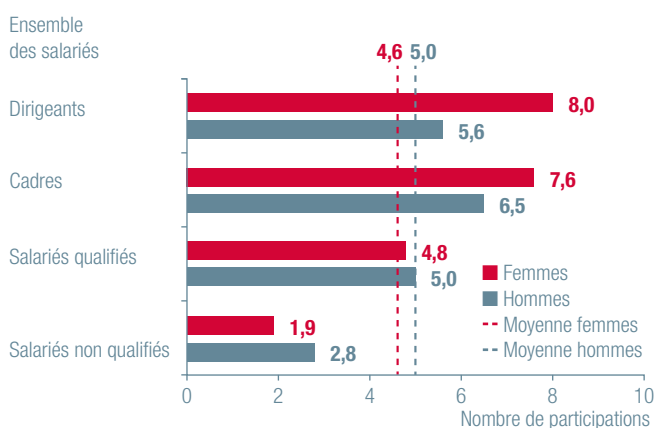
* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

La formation profite aux femmes cadres et dirigeantes mais pas aux femmes non qualifiées

En 2017, les cadres suivent davantage de formations que les dirigeants : en moyenne, 6,8 formations, contre 6,1 formations (Graphique 1). Parmi les cadres et les dirigeants, les femmes participent à plus de formations que les hommes, respectivement 7,6 et 8,0 formations, en moyenne, contre 6,5 et 5,6 formations (Graphique 4). Les cadres suivent 15,5 % de l'ensemble des formations alors qu'ils représentent 11,1 % de l'effectif salarié (Tableau 4). Les dirigeants, moins nombreux (2,2 % de l'effectif salarié), captent 2,8 % de l'ensemble des formations. La moitié des formations suivies par les cadres et les dirigeants se répartit équitablement entre les domaines de formation « Management/GRH » et « Technique / Métiers » (Graphique 5). Les formations en « Finance, comptabilité, droit » comptent pour un tiers de la participation des cadres et des dirigeants aux formations.

Graphique 4
Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le statut professionnel – 2017



* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Les salariés qualifiés participent, en moyenne, à 5,0 formations. La participation aux formations des salariés qualifiés n'est pas sensible au critère de genre (Graphique 4). Le rapport entre la part des formations qu'ils suivent et leur part dans l'effectif salarié est équilibré (Tableau 4). Le domaine de formation « Technique / Métiers » compte pour 39 % des formations auxquelles participent les salariés qualifiés (Graphique 5), suivi par les domaines de formation « Qualité, ISO et sécurité » (22 %) et « Finance, comptabilité, droit » (17 %).

Encadré

Dispositif « salariés + »

En 2017, l'État soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 20 %. Cette aide est relevée à 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des salariés sans qualification et des salariés âgés de plus de 45 ans. Cette catégorie de salariés a été baptisée « salariés + » (Code du Travail – Chapitre Formation professionnelle continue).

Malgré le soutien spécifique qu'il leur est apporté par l'Etat (Encadré), les salariés non qualifiés suivent deux fois moins de formations que l'ensemble des salariés, 2,4 formations, en moyenne, contre 4,8 (Graphique 1). Les hommes non qualifiés peuvent espérer participer à plus de formations que les femmes non qualifiées, 2,8 formations en moyenne, contre 1,9 formation (Graphique 4). Les salariés non qualifiés participent à 6,9 % de l'ensemble des formations, alors qu'ils représentent 13,9 % de l'effectif salarié (Tableau 4). Les formations en « Technique / Métiers » et en « Qualité, ISO et sécurité » restent privilégiées. Elles représentent respectivement 42 % et 37 % des formations suivies par les salariés non qualifiés (Graphique 5).

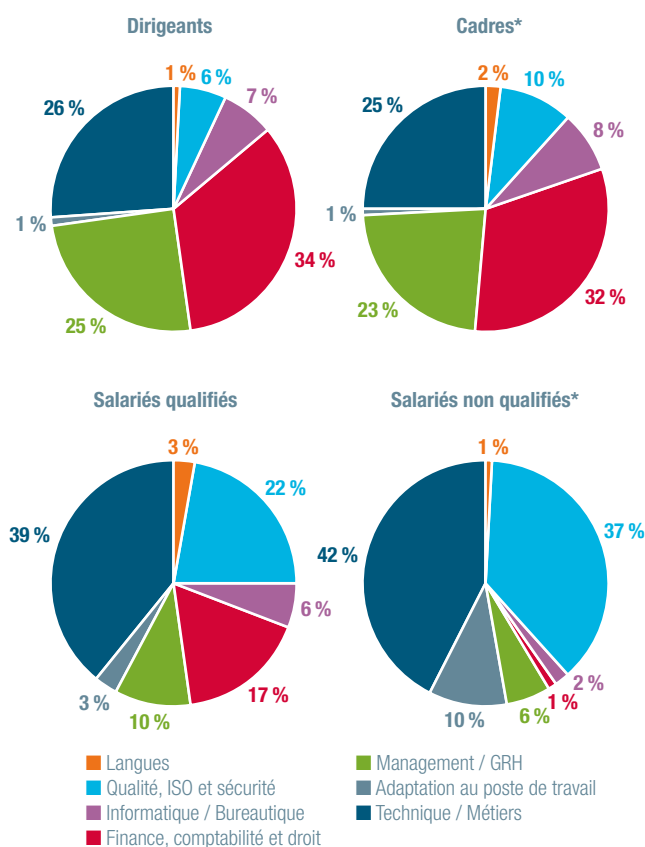
Tableau 4
Répartition des formations suivies et de l'effectif salarié selon le statut professionnel (en %) – 2017

Statut professionnel	Effectif salarié	Formations suivies
Dirigeants	2,2	2,8
Cadres	11,1	15,5
Salariés qualifiés	72,8	74,8
Salariés non qualifiés	13,9	6,9
Total	100	100

Source : Observatoire de la formation

Graphique 5

Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le statut professionnel (en %) – 2017



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Les salariés de plus de 45 ans, comme les salariés non qualifiés, participent à moins de formations que l'ensemble des salariés

En 2017, les salariés de plus de 45 ans participent, en moyenne, à 4,1 formations (Graphique 1).

Comme l'ensemble des salariés, ceux de plus de 45 ans suivent plus de formations dans les secteurs « Activités financières et d'assurance », « Agriculture et industrie » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (Tableau 5). C'est dans les secteurs « Information et communication » et « Activités de services administratifs et de soutien » qu'ils suivent le moins de formations (respectivement 1,7 et 1,9 formation, en moyenne).

Tableau 5

Nombre moyen de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans* selon le secteur d'activité des entreprises – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Salariés de plus de 45 ans
A-E	Agriculture et industrie	5,4
F	Construction	2,4
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,1
H	Transports et entreposage	4,3
I	Hébergement et restauration	3,0
J	Information et communication	1,7
K	Activités financières et d'assurance	6,5
L	Activités immobilières	4,2
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,5
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,9
P	Enseignement	2,1
Q	Santé humaine et action sociale	2,8
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	3,0
Tous secteurs confondus		4,1

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

La participation des salariés de plus de 45 ans est hétérogène selon la taille des entreprises (Tableau 6). Elle est privilégiée dans les entreprises de 1 000 salariés et plus et dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés), avec respectivement 5,0 formations et 4,8 formations, en moyenne, par salarié.

Tableau 6

Nombre moyen de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans* selon la taille des entreprises – 2017

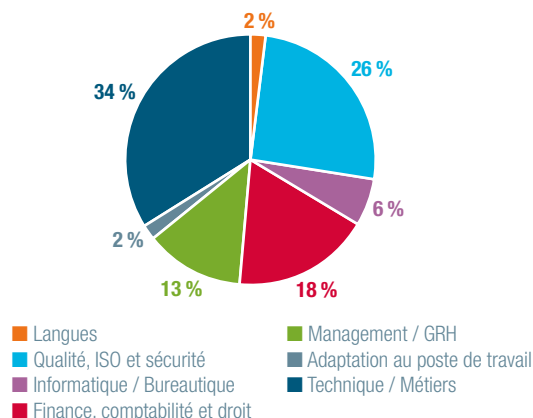
Nombre de salariés	Salariés de plus de 45 ans
1 à 9	4,8
10 à 19	3,2
20 à 49	2,8
50 à 99	3,1
100 à 249	2,9
250 à 999	4,2
1 000 et plus	5,0

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Le profil de formation des salariés âgés de plus de 45 ans (**Graphique 6**) se rapproche de celui des salariés qualifiés (Graphique 5).

Graphique 6
Répartition des formations suivies par domaine de formation parmi les salariés âgés de plus de 45 ans (en %)* – 2017



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité. Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors

de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Tableau 7

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg		Salariés concernés par le cofinancement de la formation
		en nombre	en %	en nombre	en %	en %
A	Agriculture**	1	0,1	-	-	-
B, C, D et E	Industrie	140	8,3	722	3,1	73,0
F	Construction	234	13,8	2 848	12,3	47,1
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	228	13,5	4 810	20,8	47,3
H	Transports et entreposage	65	3,8	941	4,1	58,1
I	Hébergement et restauration	28	1,7	2 391	10,4	14,9
J	Information et communication	155	9,2	1 293	5,6	61,7
K	Activités financières et d'assurance	248	14,6	1 299	5,6	73,5
L	Activités immobilières	19	1,1	1 133	4,9	7,3
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	346	20,4	3 752	16,2	71,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	93	5,5	1 239	5,4	65,7
P	Enseignement	13	0,8	187	0,8	7,2
Q	Santé humaine et action sociale	76	4,5	1 422	6,2	52,3
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	47	2,8	1 053	4,6	19,2
	Tous secteurs confondus	1 693	100	23 090	100	56,1

* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par l'ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

** Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Stateg - Démographie des entreprises 2017 / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

Date d'extraction des données

Les données pour l'exercice 2017 ont été extraites le 11 juin 2019. Pour l'exercice 2017, les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande n'est pas parvenue avant la date d'extraction. Peu d'entreprises sont concernées, c'est la raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

Rupture de série

Les indicateurs de l'exercice 2017 ne sont pas comparables à ceux des exercices précédents, en raison de l'anticipation par les entreprises de la mise en place du volet « Soutien et développement de la formation continue » de la « Loi du 29 août 2017 portant modification du Code du Travail ».

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2017, 1 693 entreprises¹ présentent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (20,4 %), « Activités financières et d'assurance » (14,6 %), « Construction » (13,8 %) et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (13,5%) (**Tableau 7**). En outre, 61,3 % des entreprises comptent moins de 50 salariés, 28,8 % entre 50 et 249 salariés et 9,9 % plus de 249 salariés (**Tableau 8**).

Tableau 8
Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2017

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	347	20,5	18 045	78,2
10 et plus	1 346	79,5	5 045	21,8
<i>Dont :</i>				
10 à 19	267	15,8	2 487	10,8
20 à 49	424	25,0	1 528	6,6
50 à 99	244	14,4	502	2,2
100 à 249	243	14,4	335	1,4
250 et plus	168	9,9	193	0,8
Total	1 693	100	23 090	100

Source : Observatoire de la formation / Statec – Démographie des entreprises 2017

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5,6 % au niveau national, contre 14,6 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 7). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3,1 % au niveau national, contre 8,3 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5,6 % contre 9,2 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,2 % contre 20,4 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 10,4 % au niveau national, contre 1,7 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (20,8 % contre 13,5 %) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (4,9 % contre 1,1 %) et « Santé humaine et action sociale » (6,2 % contre 4,5 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 78,2 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg (Tableau 8). Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 20,5 %. À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 249 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 9,9 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre plus de la moitié des salariés privés (56,1 %, Tableau 7) et plus du quart des entreprises de 10 salariés et plus (26,7 % Tableau 8)².

Nomenclature statistique des activités économiques (NACE LUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE LUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

¹ Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 2 205.

² 1 346 entreprises établissent une demande de cofinancement parmi les 5 045 entreprises de 10 salariés et plus qui exercent au Luxembourg.



observatoire
de la formation



INFPC
Institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Éditeur
INFPC
Établissement public
Immeuble CUBUS C2
2, rue Petermelchen
L-2370 Howald

Contact
Responsable
Observatoire de la
formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu


lifelong-learning.lu

